

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.01/18

Parking

Mme Laurence Studer, UDC•UDF•sp

Alors que le réaménagement de la route de Moutier était en cours, le Conseil communal avait interpellé en 2016 la Commission de gestion et de vérification des comptes pour la réalisation d'un parking à l'Est du bâtiment Strate-J, sur le terrain actuellement en friche.

Un projet de parking provisoire avait donc été établi. L'aménagement se voulait minimal en réutilisant toutes les surfaces existantes qui présentaient un état satisfaisant. 55 places payantes étaient planifiées et auraient été maintenues jusqu'à la réalisation de la 2^e étape du bâtiment Strate-J. La durée de vie de l'équipement planifié était estimée à environ 10 ans, sous réserve d'un entretien régulier. A noter que pour des raisons techniques, financières et d'intégration dans l'espace urbain, l'installation de portails empêchant l'accès de camions ou de caravanes n'était pas prévue.

Le financement de ce projet, devisé à Fr. 130'000.- TTC (horodateur compris), aurait pu être couvert par le crédit de Fr. 1'850'000.- pour le réaménagement de la route de Moutier. En effet, le marché de la construction était très favorable pour les aménagements de génie civil et l'entreprise adjudicatrice pour la route de Moutier avait présenté une offre avec une marge de Fr. 173'000.- par rapport au devis du crédit.

La Commission de gestion et de vérification des comptes a refusé ce projet, estimant notamment que le coût était trop élevé en regard de la durée de vie de l'installation et que le besoin n'était pas justifié, compte tenu des principes retenus dans le Plan directeur du stationnement. Le Conseil communal a abandonné ce projet de parking en tenant compte de l'avis de la Commission de gestion et de vérification des comptes dans l'attente du bilan de fonctionnement du parking souterrain du bâtiment Strate-J. Il semble que ce parking soit très sous-utilisé actuellement : une séance est prévue prochainement avec la SI Campus afin d'en discuter.

Le Conseil communal, avant de reprendre l'idée d'un parking éventuel, entend donner la priorité à un renforcement des contrôles afin d'assurer une meilleure utilisation des parkings existants et de mettre en place une nouvelle signalétique aux entrées de ville et à proximité des grands parkings actuels.

A noter que des travaux seront prochainement entrepris sur cette parcelle afin de permettre la mise en place de mesures mobiles pour la protection contre les crues en cas de fonctionnement du couloir de déversement actuellement en construction à la rue de la Jeunesse.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger